

MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
**Monsieur P. PIEREUSE, Directeur f. f.**  
*A.A.T.L. – Direction de l'Urbanisme*  
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1  
1035 BRUXELLES

V/réf. : 04/PFU/472157  
N/réf. : AVL/cc/BXL-2.65/s.534  
Annexes : 1 Dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Rue du Lombard, 69. Restauration, reconstitution, amélioration de l'étanchéité et isolation thermique des châssis.

**Demande de permis unique – Avis conforme de la CRMS**

*(Dossier traité par Françoise Remy à la D.U. / Aurélie Autenne à la D.M.S.)*

En réponse à votre lettre du 19 février 2013 sous référence, reçue le 20 février, nous vous communiquons ***l'avis conforme favorable sous réserve*** émis par notre Assemblée, en séance du 13 mars 2013, concernant le projet.

La CRMS, comme la DMS, félicite les auteurs de projet pour la qualité du dossier, en particulier pour la méthodologie et le travail d'inventorisation ainsi que de codification des châssis et des quincailleries en regard de chaque type de façade et de leur datation constructive.

**Elle émet un avis favorable sur le projet, en ce compris sur les insertions de petits bois, sous réserve que la DMS soit associée à la direction de chantier, qu'elle effectue un accompagnement particulièrement attentif des travaux et que les points suivants soient soumis à son accord préalable :**

- **l'ampleur des interventions à effectuer, châssis par châssis, qu'il s'agisse d'entretien ou de restauration, compte-tenu que les dormants ne seront jamais démontés ;**
- **le calcul du pouvoir isolant des nouveaux vitrages par rapport au pouvoir isolant des murs ;**
- **les interventions que suppose la pose de double vitrage ;**
- **les modifications à apporter à la feuillure des châssis actuels à simple vitrage pour y insérer du verre feuilleté isolant ;**
- **le choix de la nature et de l'aspect des feuilles extérieures des verres isolants (aspect verre étiré).**

**Ces réserves sont motivées et précisées dans l'avis développé ci-dessous.**

#### **DESCRIPTION DES TRAVAUX :**

Le dossier est complexe. Le projet concerne l'intégration de vitrages plus performants et la restauration (y compris mise en peinture) de l'ensemble des châssis et quincailleries du Parlement Bruxellois. Au total 342 châssis et 25 types de quincailleries sont concernés par les travaux. Certains de ces châssis feront toutefois l'objet d'opérations différentes : simple entretien, reconstitution, insertion de petits bois, mise en place de double vitrage.

Les différentes opérations prévues peuvent être synthétisées de la manière suivante à l'aide du cahier des charges, des plans et du métré.

NB. La salle des glaces (vitrages glaces) n'est pas concernée par la modification des vitrages : seuls le resserrage des menuiseries et l'entretien des quincailleries est prévu.

#### 1. ENTRETIEN DES MENUISERIES (POSTE 06.10.11)-

Ce poste concerne au total **123 châssis et 9 portes**.

Il prévoit la vérification, l'entretien, le remplacement des éléments dégradés et la préparation du support pour la mise en peinture.

Les éléments concernés sont ventilés comme suit :

- 6 châssis et 4 portes sur façades Jardin Gouverneur
- 36 châssis sur façades Cour Honneur
- 2 châssis sur façades Rue Lombard
- 51 châssis et 2 portes sur façades Rue Chêne
- 28 châssis et 3 portes sur cours C1 et C2

#### 2. RESTAURATION DES CHÂSSIS (POSTE 06.10.12)

Ce poste concerne au total **171 châssis et 3 portes**.

Il précise que la priorité sera donnée à la restauration : seules les pièces de bois trop endommagées seront ponctuellement remplacées (avec une priorité vers une opération de greffe plutôt que de remplacement total). Il s'agit essentiellement des pièces situées dans le bas des châssis, celles-ci ayant souffert de la percolation des eaux du fait de l'obstruction des conduits de drainage par les couches successives de peinture.

Les éléments concernés sont ventilés comme suit :

- 44 châssis et 1 porte sur façades Jardin Gouverneur
- 81 châssis et 2 portes sur façades Cour Honneur
- 20 châssis sur façades Rue Chêne
- 26 châssis sur cours C1 et C2

#### 3. RESTAURATION (POSTE 06.10.12) ET MISE EN PLACE DE PETIT-BOIS /CROISILLONS (POSTE 06.10.14)

Ce poste concerne au total **11 châssis et 4 portes**.

L'objectif est la restitution des petits bois sur les châssis dont l'absence de petits bois amoindrit la cohérence stylistique de la façade. Les détails et caractéristiques des nouveaux petits bois sont calqués sur les petit-bois présents sur les châssis de référence avec une légère distinction formelle – côté intérieur uniquement – au niveau de leur accroche aux montants verticaux de l'ouvrant et ce, afin de marquer l'intervention. Le mode d'insertion et d'entaille est représenté à la page 43 du point 6 'Pathologie et proposition technique'. La colle est une colle à bois et les assemblages des chevilles en bois de chêne.

Les éléments concernés sont ventilés comme suit :

- 6 châssis et 3 portes sur façades Jardin Gouverneur
  - . pour la façade JG b, il s'agit de châssis aux mêmes étages que d'autres châssis équipés de petits bois
  - . pour la façade JG a, il s'agit des châssis du 1<sup>er</sup> étage tandis que les châssis du rez et du 2<sup>ème</sup> étage sont actuellement équipés de petits bois. Par contre, le dernier niveau (1907-1909) ne sera pas équipé de petits bois tant parce qu'il est plus tardif que parce que les hauteurs de baies ne permettent pas une division en harmonie avec les divisions de type néoclassique.
- 5 châssis et 1 porte sur façades Rue Lombard

#### 4. RECONSTITUTIONS DE CHÂSSIS SUR BASE DE MODÈLE DE RÉFÉRENCE (POSTE 06.10.13.)

Ce poste concerne au total **22 châssis**.

En effet, certains châssis ont été remplacés ponctuellement et sont considérés comme des 'intrus' par rapport aux autres châssis environnant. Il est prévu de les remplacer sur la base d'une reconstitution de modèles originaux et/ou de référence (en place).

Les éléments concernés sont ventilés comme suit :

- 7 sur façades Jardin Gouverneur
- 3 sur façades Cour Honneur
- 12 sur façade Rue du Chêne

#### 5. INTÉGRATION DE VITRAGE ISOLANT DANS LES BOISERIES ANCIENNES (POSTE 06.20.11)

Ce poste concerne au total **140 châssis et 7 portes.**

Il consiste à améliorer les performances énergétiques, acoustiques et d'étanchéité à l'air tout en maintenant les boiseries anciennes et en assurant la pérennité stylistique des châssis. Les opérations prévues comprennent l'intégration de simple vitrage feuilleté isolant (vitrage performant) d'une épaisseur de 6.8mm avec verre étiré, la pose d'un joint souple à l'interface ouvrant/dormant, le remplacement des mastics vitriers ainsi que le remplacement du joint de mortier entre le châssis et la façade par un joint de mastic élastique et enfin le réglage des crémones, pompes et espagnolettes.

Les éléments concernés sont ventilés comme suit :

- 57 châssis et 4 portes sur façades Jardin Gouverneur
- 78 châssis et 2 portes sur façades Cour Honneur
- 5 châssis et 1 porte sur façades Rue Lombard

#### 6. MAINTIEN DES CHÂSSIS DOUBLE VITRAGE EXISTANTS

Les châssis à double vitrage de la rue du Chêne et du dernier étage de la cour d'honneur seront maintenus.

#### 7. NOUVEAUX CHÂSSIS DOUBLE VITRAGE

Ce poste concerne au total **59 châssis.**

Les châssis simple vitrage des façades (pour certaines non classées et pour certaines non visibles depuis l'espace public – cf. infra) seront remplacés par du double vitrage (ou double vitrage intégrés dans boiseries maintenues ?).

Les éléments concernés sont ventilés comme suit :

- 5 châssis sur façades classées Cour Honneur (sopiraux façade CH a)
- 27 châssis sur façades Rue Chêne – classées pour partie – (la majorité de la façade est déjà équipée de double vitrage)
- 27 châssis sur façades non classées C1 et C2 (il s'agit des châssis qui n'ont pas encore été remplacés par du double vitrage)

#### 8. PEINTURES (POSTE 06.40)

Les châssis des zones classées ont (tous ?) été repeints – côté **intérieur** – en 2002 sur base de conseils donnés par Guido Jan Bral. Aucune étude stratigraphique n'a vraisemblablement été effectuée lors de cette campagne de travaux. L'objectif était de retrouver une cohérence stylistique des salons et du mobilier.

En 2006, lors de la campagne de restauration des façades, la face **extérieure** des châssis a été poncée, dépoussiérée, repeinte (1couche de préparation à base de résine alkyde et 2 couches de peinture satinée à base de résine alkyde) en tonalité NCS SO 500-N (ton blanc), déterminée suite à une stratigraphie effectuée en juin 2004 par Guido Jan Bral.

Le projet actuel prévoit une peinture à l'huile de lin côté **intérieur et extérieur**. Les parties non visibles lorsque les châssis sont fermés ne recevront qu'une couche de peinture. Sur les parties visibles, il y en aura deux. Les quincailleries ne seront pas peintes.

A l'**extérieur**, la teinte sera le NCS SO 500-N, tel qu'en 2006.

Puisque le projet prévoit la disparition des couches successives de peinture du fait des opérations de ponçage et dépoussiérage, des études stratigraphiques ont été effectuées par Emmanuelle Job **côté intérieur des salons classés** (salon des Dames, salon des Ambassadeurs, salle à manger des Gouverneurs, salon Rik Wouters, salon Royal, hall de la cour d'Honneur). Malgré l'absence de documentation exclusivement rapportée aux châssis, il semble au vu des remaniements de la seconde moitié du XIXe siècle, que les châssis du salon des dames, de la salle à manger des gouverneurs, du salon royal et du salon Rik Wouters ont pu être remplacés.

Le résultat des études stratigraphiques donne des couches anciennes (gris foncés et beiges légèrement rosés) qui ne sont pas en concordance avec les couleurs des décors actuels (beige et blanc) des salles concernées. L'option est donc de maintenir les couleurs actuelles au niveau des châssis puisqu'il n'est pas prévu de revoir les tonalités des décors des pièces correspondantes. Les stratigraphies sont donc conservées à titre documentaire et pour une éventuelle révision des décors dans le futur. Les teintes actuelles sont maintenues.

Au total **126 châssis et 13 portes** sont concernés par la peinture intérieure NCS S0500-N :

- 8 portes sur façades Jardin Gouverneur
- 119 châssis et 2 portes sur façade Cour Honneur
- 7 châssis et 1 porte sur façade Rue Lombard
- 2 portes sur façades Rue Chêne

Au total **201 châssis et 3 portes** sont concernés par la peinture extérieure NCS S0500-N :

- 63 châssis sur façades Jardin Gouverneur
- 83 châssis sur façades Rue Chêne
- 55 châssis et 3 portes sur façades C1 et C2

#### 9. QUINCAILLERIES (POSTE 06.30.11 ET 06.30.12.)

Un inventaire précis des quincailleries (pompes, espagnolettes, crémones, fiches, briquets, paumelles) a mis en évidence une diversité de modèles et de styles (parfois au sein d'une même pièce). Souvent les tringles ont été peintes. La proposition est d'homogénéiser les quincailleries par étage et par époque de construction et de remplacer les modèles 'intrus' par des modèles restitués sur base de modèles de référence. Les quincailleries à conserver seront quant à elles restaurées : démontage, nettoyage des parties or et laiton, enlèvement des couches de peinture sur les tringles et teinture en canon de fusil.

Au total **161 quincailleries de châssis et 8 quincailleries de portes** sont concernées par la restauration tandis que **37 quincailleries de châssis et 1 quincaillerie** de portes sont concernées par la reconstitution

#### 10. DEMONTAGES

Les travaux de restauration nécessitent le démontage des impostes fixes et des ouvrants : les dormants ne seront pas démontés

#### AVIS DE LA CRMS

- Les châssis paraissent de manière générale en bon état (les dégradations semblent localisées dans le bas) et aucun remplacement n'est justifié par l'état de dégradation. Un état sanitaire de chaque châssis n'a toutefois pas été effectué et le cahier des charges ne permet pas d'évaluer l'ampleur des greffes et remplacements ni de faire une distinction claire entre les travaux d'entretien et ceux de restauration. **Par conséquent, la CRMS demande que la DMS soit associée à la Direction de Chantier et qu'elle effectue un accompagnement particulier des travaux sur ce point .**
- Le Cahier des charges ne permet pas de comprendre si le double vitrage est assorti d'un remplacement complet du châssis ou s'il s'insère dans les boiseries existantes. La CRMS privilégie la seconde solution. **Elle demande que ce point soit précisé et soumis à l'approbation préalable de la DMS.**
- Le pouvoir isolant des nouveaux vitrages sera toujours inférieur à celui des murs pour empêcher tout risque de condensation sur ceux-ci. **Ce point sera systématiquement calculé pour les différents cas de figure envisagés et soumis à l'approbation préalable de la DMS.**
- **Le choix de la nature des feuilles de verre extérieures** (étiré cf. aspect des verres des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage de la façade JGb) **sera soumis à l'approbation préalable de la DMS.** Le verre feuilleté isolant étant légèrement plus épais que les simples vitrages actuels, il n'apparaît pas y avoir d'agrandissement de la feuillure : le joint de mastic vitrier sera légèrement moins épais et il y aura une petite perte de profondeur – une modification qui semble acceptable .
- La Salle des Glaces n'est pas concernée par le remplacement des vitrages.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

Copies à : A.A.T.L. – D.M.S. : A. Autenne / A.A.T.L. – D.U. : F. Remy / Concertation de la Ville de Bruxelles